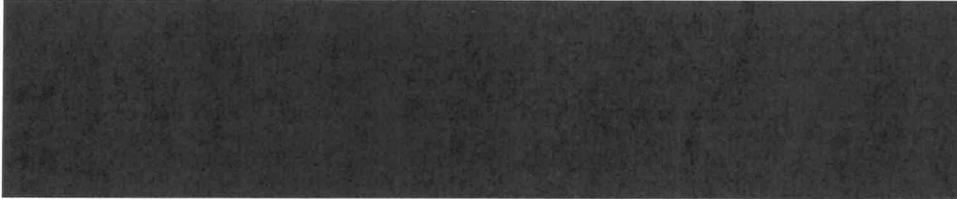


PAR COURRIEL

Montréal le 15 janvier 2020



Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre demande d'accès à l'information du 16 décembre 2019 concernant les documents ou renseignements suivants :

1. Toutes les listes des métiers en demande par secteur d'activité, par région, depuis le 18 oct. 2018;
2. Toutes les listes des métiers en déficit par secteur d'activité, par région, depuis le 18 oct. 2018;
3. Toutes les entreprises qui ont été supportées par la CPMT par manque de main-d'œuvre depuis le 18 oct. 2018, par date et par secteur d'activité;
4. Calendrier d'actualisation de la liste centrale des métiers en déficit et en demande;
5. Bassin des personnes aptes au travail sur l'assurance-emploi par région;
6. Bassin des personnes inaptes au travail sur l'assurance-emploi par région;
7. Résultats de la Grande corvée.

Voici la réponse à vos demandes 1; 2; 3 :

1. Toutes les listes des métiers en demande par secteur d'activité, par région, depuis le 18 oct. 2018;
2. Toutes les listes des métiers en déficit par secteur d'activité, par région, depuis le 18 oct. 2018;

Vous trouverez les informations disponibles à ce sujet dans l'édition 2018 de la publication « ÉTAT D'ÉQUILIBRE DU MARCHÉ DU TRAVAIL - Diagnostics pour 500 professions » à l'adresse suivante:

https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/RA_etat_marche_travail_diagnostic.pdf

3. Toutes les entreprises qui ont été supportées par la CPMT par manque de main-d'œuvre depuis le 18 oct. 2018, par date et par secteur d'activité.

Cette information n'est pas colligée en tant que tel. Néanmoins, vous trouverez à l'adresse suivante le rapport annuel d'activités du 2018-2019 du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main d'œuvre (FDRCMO) qui fait état des projets, des bénéficiaires et des subventions accordées dans le cadre du FDRCMO :

<https://www.cpmr.gouv.qc.ca/includes/composants/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/FDRCMO-rapport-activite-2018-2019.pdf>.

Les demandes 4;5;6;7 concernent notamment le ministère du Travail de l'emploi et de la Solidarité sociale. Vous trouverez ci-après les coordonnées de la personne responsable au Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Monsieur Alain Renaud
Responsable ministériel de l'accès et
de la protection des renseignements personnels
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 643-4820
Télécopieur : 418 646-6519

Cette décision s'appuie sur les articles 1 et 15 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels qui se libellent comme suit :

Art.1 La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Art 15 Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements.

Nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la présente décision, et ce, dans les trente jours suivant la date de celle-ci. Vous trouverez sous pli une note explicative de celle-ci.


La directrice du Secrétariat de la Commission


Michèle Houpert